

FELINEA

Société à responsabilité limitée
 au capital de 5 000 euros
 Siège social : 220 Rte de la Colle
 06340 – Drap

Enregistré à : SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES NICE
 EXTERIEUR

Le 26/06/2009 Bureau n°2009/288 Case n°2

Financement : Exempté Pénalités :

Total liquidé : zéro euro

Montant payé : zéro euro

Le Contrôleur

Mme S. BONFANTI
 Contrôleur des Impôts

STATUTS

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Yves VANMEERHAEGHE

demeurant à Drap (06340) – 220, Route de la Colle

né le 8 octobre 1959 à Strasbourg

de nationalité française

marié sous le régime de la communauté légale à Madame LANFRANCA Isabelle,
 née le 21 février 1961 à Bayonne.

Monsieur Guy VANMEERHAEGHE

demeurant à Nice (06300) – 197, Boulevard du Mont Boron

né le 20 juillet 1983 à Cagnes sur Mer

de nationalité française

célibataire

Ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'une Société à responsabilité limitée devant exister entre eux.

TITRE I — FORME - OBJET - DENOMINATION - SIEGE - DUREE - EXERCICE SOCIAL**ARTICLE 1 - FORME**

La Société est une Société à responsabilité limitée. Elle est régie par les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce, par toutes autres dispositions légales et réglementaires en vigueur et par les présents statuts.

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet en France et à l'étranger : la vente de cosmétiques et de compléments alimentaires, la fabrication et la vente d'articles de Paris et l'organisation de manifestations.

– la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles,

YV

YV

GU